

Brûlure chimique

- supprimer la cause ou soustraire la victime à celle-ci ;
- ôter, en se protégeant, ou faire ôter par la victime, immédiatement, les vêtements et les chaussures, s'ils sont imbibés de produit ;
- laver à grande eau tempérée (15 à 25 °C), durant vingt minutes au moins, la zone atteinte pour diluer et éliminer le produit chimique ;
- en présence de projection de produit chimique dans l'œil :
 - essayer de maintenir l'œil ouvert,
 - rincer abondamment avec de l'eau,
Il convient de veiller, durant cette opération, que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil.
 - conseiller à la victime de consulter un ophtalmologiste immédiatement, en cas de projection dans l'œil.